

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

**CANTON DE ROYAN**

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

CPTE n° 94.081

L'An mil neuf cent quatre vingt quatorze le 1er Août à 18 H 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

**DATE DE CONVOCATION**

25 Juillet 1994

**DATE D'AFFICHAGE**

25 Juillet 1994

**ETAIENT PRESENTS** : MM. MOST, HUGENDOBLER, CANDAU, GAVEN, BERLAND, Mme MONTRON, MM. BOISNARD, GAUGUIN, Mme FONTAN Adjoints

MM. BENOIT, BUJARD, CHABANEAU, DINDINAUD, GUEZENNEC, LACOTTE, MONNARD, MOULINEAU, MUSSETTI, Mmes PARROU, PELTIER, MM. POTENNEC, QUENTIN, RAULT, REVOLAT, et TAP, Conseillers,

**ETAIENT REPRESENTES** :

|                       |                  |
|-----------------------|------------------|
| M. LE GUEUT           | par M. MOST      |
| Mlle BARRAUD-DUCHERON | par M. MONNARD   |
| M. COASSIN            | par M. CANDAU    |
| M. SABATHIER          | par M. GUEZENNEC |

**ABSENTS- EXCUSES** : MM. ALONSO, BARON et MARCONI

Nombre de Conseillers  
en exercice : 32  
Nombre de Présents : 25  
Nombre de Votants : 29

Monsieur CHABANEAU a été élu secrétaire de séance.

**OBJET** : ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS

**VOTE** : UNANIMITE

Il est proposé d'accorder une subvention :

- à l'Association "Bridge Club du Château" 36, Rue Pierre du Gua Château de Mons à ROYAN, à titre de participation au financement de l'organisation d'un tournoi intercommunal
- à la Section Locale des Médaillés Militaires.
- à l'Association Sportive AUTO NATURE (DAKAR 1995)  
CLAUDE ARNOUX
- à la SOMECOB
- au VOLLEY BALL CLUB DE ROYAN pour la montée de l'équipe féminine en Nationale III et la tournée "La Plage en Forme".

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI L'exposé du Rapporteur,
- APRES en avoir délibéré,

DECIDE

- D'attribuer :

- . une subvention de 300 F (Trois cent francs) à l'association "Bridge Club du Château"
  - . une subvention de 1 700 F (Mille sept cent francs) à la Section Locale des Médaillés Militaires
  - . une subvention de 1 000 F (Mille francs) à l'Association Sportive AUTO NATURE
  - . une subvention de 100 000 F (Cent mille francs) à la SOMECOB
  - . une subvention de 10.000 F (Dix mille francs) au VOLLEY BALL CLUB DE ROYAN
- D'imputer la dépense correspondante (13000 F au Chapitre 940.2 Article 6570) et (100 000 F au Chapitre 940.31 Article 6570) du Budget de l'exercice 1994.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre Messieurs les Membres présents,  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,  
H. LE GUEUT

**Certifié Exécutoire**  
**Compte-tenu de l'accomplissement**  
**des formalités légales**  
**le 3 Août 1994**  
**Certifié Conforme**  
**Mairie de Royan**  
**Par délégation du Maire,**  
**Le Secrétaire Général Adjoint,**

H. THOMAS